

# Concours PE

## E.P.S. : épreuve d'entretien



Sur les 20 minutes d'entretien, 10 minutes sont consacrées à l'exposé, et 10 minutes aux questions.

L'exposé du candidat ne peut en aucun cas dépasser ces 10 minutes prescrites.

Si l'exposé est plus court, le temps non utilisé sera employé par le jury pour approfondir la phase de réponses aux questions, pour une durée maximale d'entretien qui ne saurait excéder 20 minutes.

Il s'agit d'un exposé oral sans support écrit ou visuel à destination du jury.



### Exposé :

Le candidat doit démontrer qu'il est capable de proposer des liens forts entre sa pratique personnelle et sa future pratique d'enseignant. Cette articulation nécessite l'analyse de sa prestation physique à l'épreuve EPS du concours et doit lui permettre de mobiliser des connaissances sur l'Activité Physique Sportive et Artistique choisie au regard des programmes EPS de l'école primaire et du développement de l'enfant.

### Echanges :

Le questionnement portera sur l'approfondissement de l'exposé et l'élargissement à quelques activités parmi les plus pratiquées à l'école primaire :

- ✓ Natation
- ✓ Activités d'orientation
- ✓ Jeux collectifs avec ballon
- ✓ Courses ou danses